

OFFRE D'EMPLOI : CHEF(FE) DE PROJET NUMERIQUE

Intitulé du poste	CHEF(FE) DE PROJET NUMERIQUE
Condition d'accès au poste	Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie Contractuel

IDENTITE DE L'AGENT

Nom, Prénom	
Statut, cadre d'emplois, Catégorie, grade	Ingénieurs territoriaux (Catégorie A, filière Technique)

PRESENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION

Mission principale du service SYSTEME D'INFORMATION ET NUMERIQUE

Composition du service (effectif) 1 Responsable, 1 technicien

Positionnement du poste Placé sous l'autorité directe du responsable du service des systèmes d'information et du numérique

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Mission principale,

Le/la Chef(fe) de projet numérique H/F **aura, la charge de l'élaboration, le pilotage, le suivi, de la mise en œuvre des projets portés par le service informatique,** ainsi que **l'accompagnement au changement dans le cadre de la mise en œuvre des projets.**

Mission et activités du poste *Conduite de projets*

- Assurer la conduite des projets qui lui sont affectés ;
- Animer les réunions liées au choix de solutions au sein des groupes de travail ;
- Définir et mettre à jour les plannings projets ;
- Animer les réunions des groupes de travail ;
- Assurer le reporting des projets dont il a la responsabilité ;
- Définir les indicateurs de pilotage ;
- Participer au déploiement des solutions retenues ;
- Faire le suivi des prestations ;
- Rédiger des notes de synthèse pour le suivi des étapes projets ;
- Clôturer les projets.

Gestion de la performance et sécurité

- Mesurer et optimiser les performances du système et des projets ;
- Prévenir, diagnostiquer et corriger les erreurs systèmes ;
- Transmettre et faire remonter les différentes



	<p>informations et problèmes rencontrés (obsolescences, risques d'altération de la sécurité...);</p> <ul style="list-style-type: none">• Prendre en charge sur le plan technique les nouveaux projets système ;• Participer aux travaux de paramétrage sur les nouveaux projets ;• Mettre en œuvre l'implantation des équipements, du réseau, l'interconnexion de l'ensemble des moyens informatiques de l'entreprise ;• Installer et administrer les systèmes d'exploitation ;<ul style="list-style-type: none">• Assurer la traçabilité et l'exploitation des événements survenus au sein du système.• Configurer les outils de supervision système ;• Contrôler les systèmes de sauvegarde, d'antivirus, des éléments de sécurité... ; <p>Suivi financier des projets</p> <ul style="list-style-type: none">• Réaliser les tableaux de bord de suivi financier des projets ;• Contrôler le service fait des factures afférentes et préparer les certificats de paiement et bons de commande. <p>Innovation et conduite du changement</p> <ul style="list-style-type: none">• Être force de proposition pour le développement de nouveaux usages et services ;• Assurer une veille technologique sur les usages innovants à destination des citoyens et des collectivités ;• Elaborer et réaliser les campagnes liées au changement numérique en interne• Contrôler la qualité des solutions mises en place.• Assurer les relations avec la direction de la communication pour la définition et le suivi des plans de communication relatifs aux projets dont il a la charge ; <p>Temps de travail hebdomadaire modulable</p>
<p>Conditions de travail</p>	<p>1740 heures annuelles (19 jours de RTT) Horaires :<ul style="list-style-type: none">• Lundi et Jeudi : 7h30 – 13h et 14h à 17h15• Mardi, Mercredi, Vendredi : 7h30 à 14h00Lieu de travail : Siège de la CCOG à Mana et annexes</p> <p>Moyens matériels à dispositions</p> <ul style="list-style-type: none">• Ordinateur• Téléphone portable• Imprimante, télécopieur• Fournitures de bureau



Avantages

- Tickets restaurants (valeur faciale 10€)
- CNAS
- Complément Indemnitaire Annuel (prime en fonction des objectifs)
- Prévoyance collective

Conditions générales

- Travail en bureau
- Horaires réguliers
- Disponibilité

Relations fonctionnelles

- Échanges fréquents avec la DGAS
- Conseil et assistance aux services de la collectivité
 - Relations avec les fournisseurs et fournisseuses externes

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Profil du poste

➤ QUALIFICATION / FORMATION :

- Titulaire : sur le grade d'ingénieur territorial ;
 - Contractuel : Formation initiale de Bac +4 ou +5 d'ingénierie avec les connaissances suivantes :

Connaissances générales en informatique (Architecture, SGBDR, CRM, CMS, ERP,...).

Connaissances générales des méthodologies de gestion de projet informatique

Capacité à concevoir et à faire évoluer l'architecture d'un système d'information.

Compréhension de l'environnement et des activités de la collectivité.

Maîtrise réelle des techniques de gestion de projet.

Capacité à rédiger des supports de formation.

Les « savoir-faire »

- Réaliser des études de faisabilité et d'aide à la décision
- Définir les procédures de recueil, de traitement et de contrôle des informations et des données
 - Analyser et interpréter des informations et des données techniques, quantitatives et qualitatives
- Rédiger et mettre en forme des rapports d'étude
- Communiquer et diffuser des résultats d'études
 - Élaborer et piloter des dispositifs de veille et d'observation
- Identifier, rechercher, recueillir et diffuser des informations ciblées
- Analyser des informations et documents



- Constituer et animer un réseau d'échange
- Identifier des facteurs d'évolution et en évaluer les incidences
- Capitaliser et valoriser des travaux sur l'évolution des pratiques
- Impulser des démarches et dispositifs de développement des pratiques professionnelles
- Estimer le montant d'un projet, d'une opération

Les « savoirs-être »

Vous faites preuve : de sens du service public ; de rigueur, de capacités d'organisation; de capacités relationnelles et de travail en équipe ; de qualités rédactionnelles, de synthèse, d'analyse et d'initiative

Date et signature de l'agent :	Fait à Mana, le La Présidente, Sophie CHARLES
---------------------------------------	--

L'autorité territoriale dispose au pouvoir hiérarchique qui lui permet de préciser seule en fonction des besoins et de l'intérêt du service, de modifier le volume des missions et l'affectation des agents. Ces changements s'effectuent dans le respect des missions du cadre d'emploi de l'agent, des lois et règlement qui coordonnent le statut des fonctionnaires et agents publics.